

Historique : occupation du site

Industrie à l'est du chemin de fer

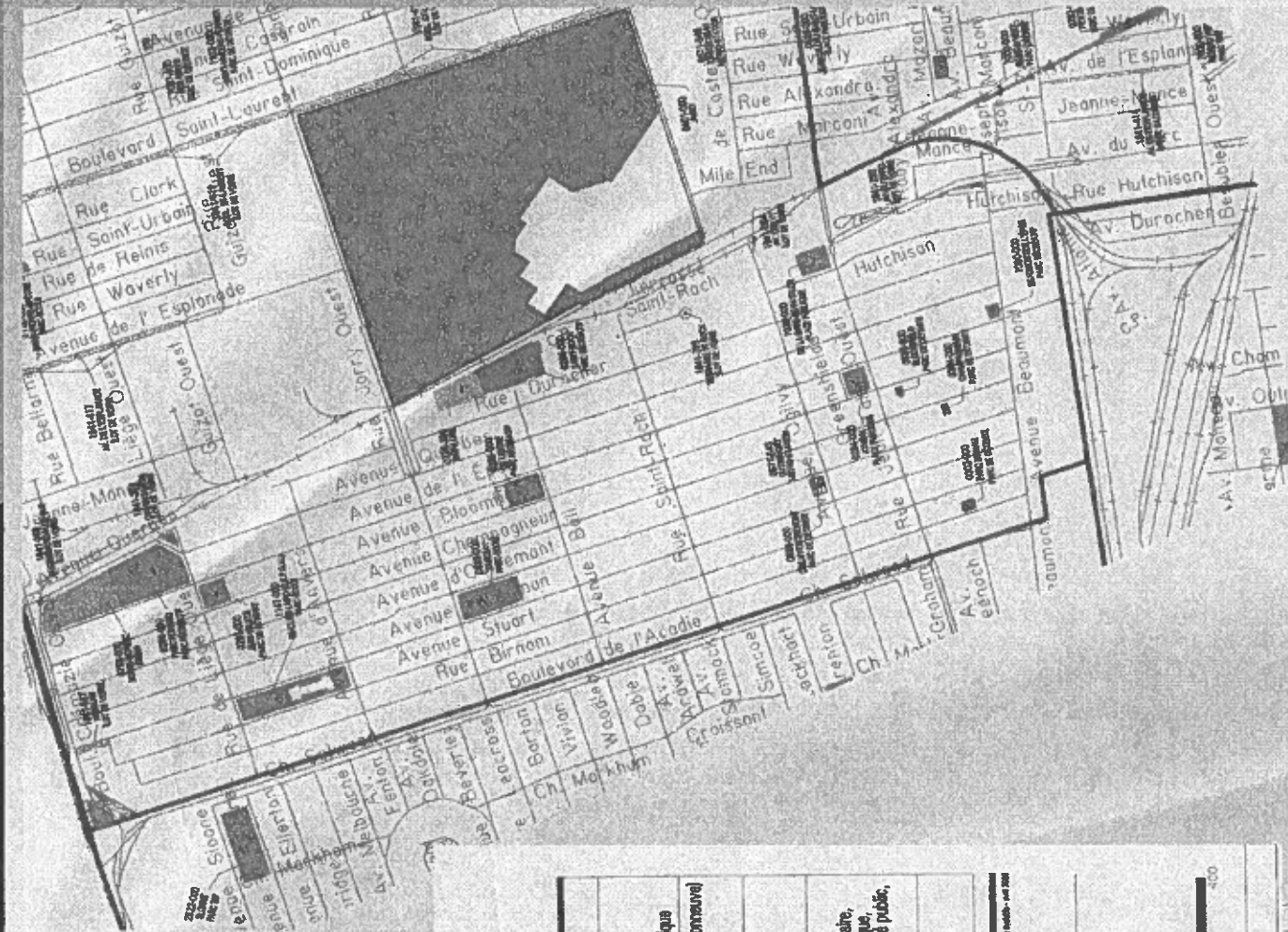
TABEAU 2-1

HISTORIQUE DU SITE

ANNÉES	PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE	UTILISATION DU SITE
1909-1956	Belgo Can. Paper Co. Ltd. Consolidated P. Corp. Ltd.	Industrie
1956-1966	Mettarlin AH	"
1966-1975	Hygrade Inc.	"
1975	Spencer & Bugge M.	"
1976	Entreprises de transport Gendron	Entreposage de véhicules lourds et ateliers d'entretien mécanique

Extrait étude Ville de Montréal janvier 1990

Ville de Montréal



**26 - VILLERA Y/SAINTE-MICHEL/
PARC-EXTENSION
ESPACE LIBRE - répertoire graphique indexé**

catégorie	type
PARC ET PLACE PUBLIQUE	parc de détente, récréatif, sportif, parc-école, écran, jardin, historique, commémoratif et place publique
GRAND PARC URBAIN	golf municipal (parc Maisonneuve) parc Maisonneuve promenade Bedeire
ESPACE DE VOIRIE	lot de voirie, passage et bande gazonnée
ESPACE SPÉCIALISÉ	autoparc, bibliothèque, cessane, centre communautaire, centre sportif, jardin botanique, maison de la culture, marché public, cinéma, et autres
JARDIN COMMUNAUTAIRE	jardin communautaire

Échelle 1:2000
 Ville de Montréal - Service des plans et des cartes
 Les droits de reproduction sont réservés.



**DOSSIER MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME
ARRONDISSEMENT DE VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
VILLE DE MONTRÉAL - MAI 2003**

	Avant la modification:	Après la modification
PLAN D'URBANISME		
Affectation du sol	Parc et lieu public	Habitation
Limites de hauteur et de densité	Parc et lieu public	5.5/12.5m., 2-3éta et densité max. 2
RÈGLEMENT DE ZONAGE		
Usages	E.1(1) parc	H.2-4 et E.4(1):3 habitation et garderie
Hauteur	parc	5.5/12.5m., 2-3étages (habitation) 5.5/12.5m., 2-2étages (garderie)
Densité	parc	2
Taux d'implantation	parc	70%
Mode d'implantation	parc	isolé, jumelé, contigu
Statuts patrimoniaux	s/o	inchangé
PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.)		
	s/o	oui
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES		
-Stationnement : ratio minimal d'une unité par groupe de 3 logements, localisation et dimensions des bandes paysagées;		

LÉGENDE — LEGEND

- | | |
|--|---|
| | HABITATION SEUL SEINT
RESIDENTIAL ONLY |
| | COMMERCIAL & HABITATION
COMMERCIAL & RESIDENTIAL |
| | COMMERCIAL SEUL SEINT
COMMERCIAL ONLY |
| | INDUSTRIEL SEUL SEINT
INDUSTRIAL ONLY |
| | INDUSTRIEL & COMMERCIAL
INDUSTRIAL & COMMERCIAL |
| | INDUSTRIEL COMMERCIAL & HABITATION
INDUSTRIAL COMMERCIAL & RESIDENTIAL |
| | PARC
PARK |
- PROCES - STOPS**
- Canalisation d'eau froide
 - Canalisation d'eau chaude
 - Réseau d'égout
 - Réseau de tramway
 - Réseau de métro
- PROCES - STOPS**
- Travaux de canalisation
 - Travaux de tramway
 - Travaux de métro
- PROCES - STOPS**
- Réseau de tramway
 - Réseau de métro
 - Réseau d'égout
 - Réseau d'eau froide
 - Réseau d'eau chaude
- PROCES - STOPS**
- Réseau de tramway
 - Réseau de métro
 - Réseau d'égout
 - Réseau d'eau froide
 - Réseau d'eau chaude

VILLE DE MONTRÉAL
BUREAU DE L'URBANISME
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

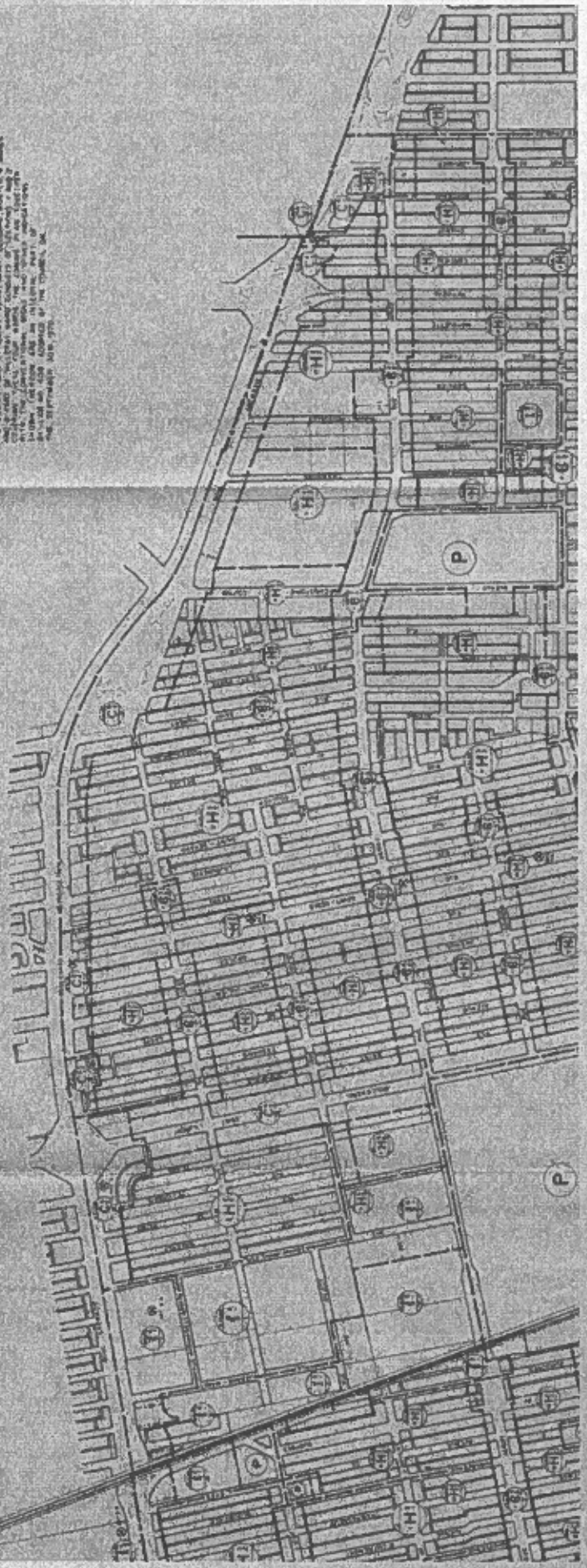


**PLAN DE ZONAGE
ZONING PLAN**

DES QUARTIERS SAINT-JEAN,
SAINT-ÉDOUARD, MONTCALM ET
D'UNE PARTIE DU QUARTIER VILLERAY.
OF SAINT-JEAN, SAINT-ÉDOUARD,
MONTCALM WARDS AND A PART
OF VILLERAY WARD.

Le zonage est basé sur le zonage existant en vigueur en 1974.
The zoning is based on the zoning existing in force in 1974.

Les limites des zones sont indiquées par des traits noirs.
The limits of the zones are indicated by black lines.



Ville de Montréal

**DOCUMENT SYNTHÈSE - MODIFICATION PLAN D'URBANISME
TERRAIN D'ANVERS-DUROCHER
#DOSSIER 1032799017**

**DESCRIPTION DU PROJET INSTIGATEUR DE LA MODIFICATION AU
RÈGLEMENT DE ZONAGE**

DESCRIPTION

Voici les grandes lignes, sous forme de tableau, du projet proposé.

TABLÉAU #1 - DESCRIPTION

ITEM	DÉTAILS
Requérants	Le Groupe C.D.H. pour OSBL Hapopex et Coopérative d'habitation Durocher/D'anvers et CPE Autour du Monde inc.
Clientèle visée par les organismes (habitation)	Les ménages à "faibles revenus"
Mise en place du nouveau tronçon de rue	Ville de Montréal
Nombre de bâtiments	2 bâtiments d'habitation et 1 bâtiment abritant une garderie
Nombre d'étages	3 étages / bâtiments d'habitation et 2 étages / garderie
Implantation	Jumelé et contigu / bâtiments d'habitation et jumelé/garderie
Usages	Bâtiments d'habitation de 7 à 8 logements et garderie
Stationnement	2 aires de stationnement de 12 unités de stationnement chacune situées sur des terrains distincts (bâtiments d'habitation) 1 aire de stationnement de deux unités de stationnement (garderie)
Type de revêtement	Brique (habitation et garderie)

mai 2003